

Auvernier

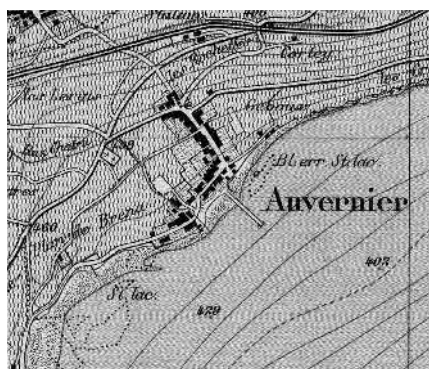
Commune d'Auvernier, district de Boudry, canton de Neuchâtel

ISOS
Ortsbilder®

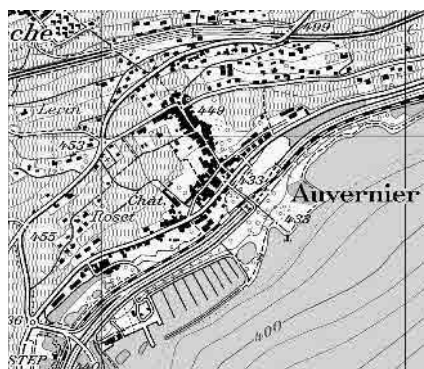


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © Bureau pour l'ISOS

Village viticole composé de plusieurs quartiers cernés par un vignoble en arc de cercle. Structure compacte des tissus les plus anciens articulée par un château du 16^e siècle. Villas Belle Epoque en ordre détaché.



Carte Siegfried 1882



Carte nationale 2004

Village

⊗	⊗	⊗	Qualités de la situation
⊗	⊗	⊗	Qualités spatiales
⊗	⊗	⊗	Qualités historico-architecturales

Autre qualité : site archéologique

Auvernier

Commune d'Auvernier, district de Boudry, canton de Neuchâtel



1



2



3 Grand-Rue



4 Maison de Commune



5 Fontaine à bassin octogonal



6



7



Direction des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2008: 1–25



8



9



10



11 Ancien port au vin



12



13



14 Rue des Epancheurs

Auvernier

Commune d'Auvernier, district de Boudry, canton de Neuchâtel



15 Château d'Auvernier



16



17



18



19 Quartier de la Bâla



20



21 Route du Lac



22



23



24



25



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Entité principale de l'agglomération viticole, axée sur la Grand-Rue perpendiculaire aux courbes de niveau, chaussées pavées et ordre contigu prépondérant	AB	×	×	×	A			1-14, 24, 25
EI	1.0.1	Temple réformé, autrefois chapelle Saint-Nicolas, sur une roche au carrefour supérieur, 1477, agr. 1598-99/1709, transf. 1890-99, tour 16 ^e s.				×	A			6, 24, 25
	1.0.2	Maison de Commune, autrefois également école, sobre édifice en position d'îlot, pignon frontal dirigé vers la Grand-Rue, 1709						o		1, 4
EI	1.0.3	Maison dite de Soleure, organisée en équerre de part et d'autre d'une tourelle d'escalier, corps nord 1 ^{re} m. 16 ^e s., tourelle et corps sud 1570				×	A			25
	1.0.4	Quatre élargissements faisant office de places, tous centrés sur une fontaine, parfois plantés d'un feuillu						o		1, 3, 5, 8, 9, 11
EI	1.0.5	Ancienne maison Chambrier-Manuel, haut toit à demi-croupes et tourelle d'escalier sur la façade arrière, 1615, transf. 18 ^e s.				×	A			6, 24, 25
EI	1.0.6	Maison Châtenay à une entrée secondaire du périmètre, façade-pignon abritée sous un toit à demi-croupe, tourelle d'escalier au fond d'une cour, déb. 17 ^e s.				×	A			
	1.0.7	Maison Carrée mise en exergue par une galerie de bois et un étonnant toit en chapeau, 1804-05, exhaussée milieu 19 ^e s.						o		
	1.0.8	Deux garages déparant la place située au pied de la Grand-Rue							o	
	1.0.9	Fontaine en bordure de l'ancien port au vin, datée de 1757						o		
	1.0.10	Pâté de maisons renfermant le Restaurant du Poisson bordé de six platanes, incidence gênante de la salle du restaurant qui masque l'hôtel de la fin du 19 ^e s.						o	o	11
	1.0.11	Erable départageant la rue des Epancheurs et l'ancien port de la Côte						o		
	1.0.12	Garage du Port, gênant par son implantation en front du bâti historique, 2 ^e m. 20 ^e s.							o	
EI	1.0.13	Cure au fond d'une placette, façade en pierre de taille jaune, 3 niveaux séparés par des cordons et dominés par un dôme, vers 1740				×	A			
P	2	Quartier axé sur la rue des Fontenettes et la route du Lac ouverte en 1892, composé en majeure partie de villas locatives avec jardins, 1892-1910	AB	×	×	×	A			21-23
EI	2.0.1	Collège primaire, bâtiment Heimatstil avec avant-corps central en appareil rustique de calcaire blanc, 1903-04				×	A	o		
	2.0.2	Poste, installée depuis 1915 environ dans un bâtiment de 1896, agr. 1980-81						o		
	2.0.3	Ancienne station du tram, avec kiosque et salon de coiffure, 1955						o		
	2.0.4	Alignement de tilleuls mêlés à d'autres essences, lien entre les deux pôles du tissu						o		
	2.0.5	Habitation de style postmoderne, gênant par son implantation en vue à une extrémité du périmètre, 1989							o	
E	0.1	Ensemble du château limité au sud-ouest par le ruz Chatru et dégagé en aval par la place des Epancheurs	A	×	×	×	A			15-17, 19
EI	0.1.1	Château dominé par deux tourelles surmontées de flèches, parc arborisé avec mur interrompu par deux portails, 1559, agr. fin 17 ^e s., galerie nord 1745				×	A	o		15-17, 19
	0.1.2	Ruz Chatru passant sous l'une des tourelles du château (également 0.0.1)						o		
	0.1.3	Ancien « tirage » adossé au mur du parc, actuellement dépôt communal						o		

Auvernier

Commune d'Auvernier, district de Boudry, canton de Neuchâtel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.1.4	Place des Epancheurs de plan trapézoïdal, en partie jardin public avec puits Louis XV de 1742, en partie parking structuré par des tilleuls						o		
E	0.2	Quartier de la Bâla sur la moitié ouest du cône de déjection du ruz Chatru, deux rangées inégales de maisons en ordre contigu, dès 16 ^e s.	AB	×	×	×	A			19,20
	0.2.1	Entrée du tissu signalée avec vigueur par deux bâtisses se faisant front, l'une coiffée d'un toit Mansart, l'autre à façade-pignon						o		19
	0.2.2	Elargissement de la chaussée, animé par trois platanes et une fontaine adossée à un mur, 1857						o		
PE	I	Coteau de vignes structuré par des chemins et des murs, arrière-plan du site	ab			×	a			6,7,15,24,25
	0.0.1	Ruz Chatru, ruisseau canalisé et bordé de murs (également 0.1.2)						o		15
	0.0.2	Immeubles locatifs et habitations familiales, mitage hétéroclite du vignoble, dès années 1930						o		
	0.0.3	Trois habitations sans incidence négative sur le site, 19 ^e –1 ^{er} q. 20 ^e s.						o		
	0.0.4	Cimetière isolé en bordure de la route reliant Auvernier à Peseux						o		
	0.0.5	Immeubles singeant la structure historique en ordre contigu, effet artificiel à deux entrées du périmètre principal, fin 20 ^e –déb. 21 ^e s.						o		
	0.0.6	Puits avec toit à l'impériale, 1720/81, et four-buanderie avec toit pyramidal, 17 ^e s.						o		7
	0.0.7	Atelier constitué de locaux disparates, verrue en marge du périmètre principal						o		
	0.0.8	Rangée de garages d'un impact négatif le long de la rue des Fontenettes						o		
	0.0.9	Station viticole cantonale, à l'origine Ecole cantonale de viticulture, 1888, annexes et transf. partielle, 20 ^e s.						o		
EE	II	Large bande de terrain gagnée sur le lac, parking structuré par des plantations et pelouses aménagées en aire de détente, 1970–77	a			×	a			
	0.0.10	Autoroute A 5 circulant dans une tranchée, couverte en front du périmètre historique, inaugurée en 1975 et 1977						o		
	0.0.11	Ligne du tram Neuchâtel–Boudry, 1892, déplacée plus au sud en 1975						o		
	0.0.12	Allée de platanes en croissance libre, menant au débarcadère						o		
	0.0.13	Station du tram, 1975, et salle polyvalente communale, déb. années 1980						o		
	0.0.14	Grand port de plaisance						o		
PE	III	Quartier des Gravier axé sur la route de rive, habitations, ateliers, carrosserie et local du feu, 19 ^e –20 ^e s.	b			/	b			
EI	0.0.15	Petite gare de type standard et halle aux marchandises, 1859–60				×	A	o		
	0.0.16	Ligne ferroviaire Neuchâtel–Yverdon-les-Bains, ouverte en 1859						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et croissance historique

Le site d'Auvernier, sur la rive nord-ouest du lac de Neuchâtel, a connu une occupation régulière en tout cas depuis le quatrième millénaire avant J.-C., ce dont témoignent les importantes stations lacustres fouillées aux 19^e et 20^e siècles, couvrant une période qui s'étend jusqu'au Bronze final. Ces palafittes représentent l'un des ensembles préhistoriques les plus riches de Suisse. Le nom d'Auvernier a d'ailleurs été donné à une civilisation néolithique – 2700 à 2400 avant J.-C. – considérée comme une variante régionale de la civilisation de Saône-Rhône en France. Un certain nombre d'objets récoltés ont été dispersés dans les musées d'archéologie du monde entier.

L'occupation du lieu à l'époque gallo-romaine est attestée par les vestiges d'un établissement et par une statuette de Jupiter. Son nom remonte à cette période : « Averniacum » se réfère au domaine du gentilice « Avernius », nom qui dérive d'« Avernus » et signifie « de l'Averne, des Enfers ». Une nécropole du Haut Moyen Age prouve que le site était toujours habité à cette époque. Puis Auvernier est mentionné pour la première fois en 1011 dans une donation du roi de Bourgogne Rodolphe III en faveur de son épouse Irmengarde. Au Moyen Age, l'autorité du comte de Neuchâtel sur Auvernier s'exerça en partage avec le seigneur de Colombier et le chapitre cathédral de Lausanne. Les limites de la commune furent fixées en 1346 pour régler un différend survenu entre Louis de Neuchâtel et son vassal Henri de Colombier.

Plus grand village de la paroisse de Colombier, Auvernier dut attendre l'année 1477 pour posséder son propre lieu de culte, à savoir la chapelle Saint-Nicolas érigée au lieu-dit « sur la Roche ». Cet édifice ponctua l'entrée du site depuis Neuchâtel, sur la route principale vers Yverdon qui cheminait alors à flanc de coteau. Agrandi à plusieurs reprises, il devint un temple réformé au plus tard en 1532. Grâce à la culture de la vigne, les 16^e et 17^e siècles s'affirmèrent comme une époque de grand essor. Des maisons en pierre, bâties sur le modèle des habitations urbaines, remplacèrent les maisons de bois. Un grand nombre d'entre elles, dotées de caves imposantes, furent construites

pour des étrangers ou des magistrats du pays. Ainsi le château que fit bâtir en 1559 le gouverneur de la seigneurie de Valangin, Blaise Junod. En 1603, cette bâtisse devint la propriété de la famille Chambrier qui lui donna son aspect actuel : agrandissement et reconstruction de la façade principale à la fin du 17^e siècle, adjonction d'une aile d'apparat en 1745.

Auvernier totalisait 520 habitants en 1750. Outre le vin qui était vendu jusqu'à Soleure et à Berne, l'économie traditionnelle reposait sur la pêche. Vers 1800, la commune fit niveler la roche aux abords des bâtiments réunis au carrefour avec la voie de passage. Le village releva de la mairie de La Côte jusqu'en 1848, après quoi il fit partie du district de Boudry. La construction de la ligne ferroviaire Neuchâtel-Yverdon, en 1859, dota Auvernier d'une gare implantée nettement en contre-haut des composantes historiques. Le village ne forma une paroisse qu'à partir de 1878.

Le site apparaît encore largement dans son état ancien sur la première édition de la Carte Siegfried de 1882. On y remarque notamment la route de transit qui passait dans les vignes puisque des rochers rendaient la rive impraticable au nord-est du village. A cette époque, seule l'Ecole cantonale de viticulture ponctuait le chemin en cul-de-sac prolongeant la rue inférieure à l'est. Le lac, suite à la première correction des eaux du Jura entreprise dès la fin des années 1860, s'était toutefois déjà éloigné du front bâti. Sur ces nouveaux terrains fut construite en 1892 la nouvelle route cantonale, parallèle à la rive et doublée d'une ligne de tramway. Cet axe entraîna la constitution d'un quartier de villas locatives. Il favorisa aussi le développement touristique du village, symbolisé par l'Hôtel du Poisson.

Le 20^e siècle a apporté des changements qui ont surtout affecté les environnements. En front du village, la construction de l'autoroute A5 dans les années 1970 a définitivement coupé le lien qui unissait le bâti au lac. A l'ouest, un cordon de constructions hétéroclites (III) est venu relier le quartier de la Bâla au giratoire qui donne accès à l'autoroute. Au nord, les quartiers résidentiels se sont surtout massés aux abords de la voie ferrée (0.0.16). Ainsi, à part l'intrusion de quelques immeubles locatifs et maisons individuelles (0.0.2), le vignoble a été largement épargné. Il semble

agir comme un bouclier protégeant Auvernier des développements massifs qui s'étendent de Neuchâtel à Cormondrèche.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Le village s'inscrit dans une portion de terrain légèrement creusée en hémicycle, dont la pente s'accroît subitement en amont de l'ancienne route de passage. Le tracé arrondi de celle-ci – environ vingt mètres au-dessus du niveau du lac – met en évidence de manière frappante la configuration du relief. L'agglomération historique se laisse subdiviser en quatre composantes qui s'imbriquent étroitement les unes dans les autres, afin de laisser la plus grande place possible au vignoble. Ces composantes de tailles variées se répartissent sur deux lignes verticales et deux lignes horizontales clairement données par la topographie.

Le périmètre principal

Homogène et bien conservé, le corps principal du village (1) s'étire principalement le long de la ligne verticale située à l'est. Les extrémités de cette Grand-Rue sont délimitées par deux axes qui se développent en retour d'équerre vers le sud-ouest : la brève rue de la Pacotte sur l'ancienne voie de passage à flanc de coteau et la rue des Epancheurs qui suivait jadis la rive du lac. Les chaussées étroites sont encadrées par des rangées de maisons contiguës, ce qui donne un aspect remarquablement fermé aux espaces-rues. Néanmoins, quatre places (1.0.4) aèrent le tissu à ses principales articulations. Ces élargissements de formes diverses sont meublés chacun d'une fontaine et mis en valeur par des édifices particuliers. Une venelle ou un passage voûté interrompt parfois le déroulement des rangées, ouvrant une échappée fugace vers les jardins aménagés à l'arrière des bâtisses. Hormis les plus prestigieuses, les constructions s'insèrent dans un parcellaire en étroites lanières. Orientées gouttereau sur rue, elles comptent habituellement trois niveaux, mais présentent souvent des hauteurs variables de sorte que les espaces-rues ne souffrent d'aucune raideur. De nombreux contreforts étayent les façades aux crépis parfois colorés. Ces dernières, remontant encore aux 16^e et 17^e siècles, ou refaites

aux 18^e et 19^e siècles, sont dotées de baies à encadrements en pierre jaune, matériau qui agit comme un puissant élément d'unification. Ainsi, au-dessus des rez-de-chaussée percés de portes en anse de panier ou en plein cintre, les étages sont éclairés par des ouvertures à jours multiples ou par des fenêtres alignées en axes réguliers. La richesse et la variété des baies gothique tardif ou Renaissance sont dignes de mention. Un certain nombre de caves à vin ont été transformées en commerces. Les pavés réintroduits au cours de la deuxième moitié du 20^e siècle renforcent l'harmonie qui émane de cette composante d'un intérêt tout à fait exceptionnel.

Un verger forme césure entre la rue des Epancheurs et la Grand-Rue. Le seuil inférieur de cette dernière est signalé par une bâtisse d'une typologie très originale, la Maison Carrée (1.0.7). A mi-hauteur, la Grand-Rue passablement rectiligne se décale d'une dizaine de mètres à l'ouest : ce décrochement est accentué par une place qui s'évase assez largement vers le haut, ponctuée notamment d'une fontaine à bassin octogonal de 1792. Plusieurs façades-pignons marquent le côté ouest de cet espace, dont celle de la maison Châtenay (1.0.6) dressée au brusque retrait de la rue. Une petite cour flanque cette demeure patricienne, délimitée par un mur avec porte cochère donnant accès à une tourelle d'escalier. Le secteur supérieur de la Grand-Rue frappe par sa grande régularité en comparaison du secteur inférieur où plusieurs décrochements distordent l'espace-rue, compensés par de minces espaces privés ceints de murets. Sa rangée orientale est valorisée par la somptueuse porte d'entrée de la maison Chambrier-Manuel (1.0.5), ornée de deux colonnes supportant un fronton triangulaire.

A son sommet, la Grand-Rue se raccorde au carrefour en étoile logé dans une encoche du coteau. Ce croisement prend la configuration d'une petite place accentuée en son centre par la Maison de Commune (1.0.2) qui fait figure d'îlot. Percée de trois travées de fenêtres, la façade-pignon de ce sobre édifice se dirige dans l'axe de la Grand-Rue. Deux bâtiments importants renforcent ce pôle : la maison dite de Soleure (1.0.3), percée d'une arcade qui laisse passer un étroit chemin pavé montant vers Cormondrèche, et le temple (1.0.1) à l'ancienne entrée depuis Neuchâtel.

De plan irrégulier, cet édifice offre une image singulière en partie liée aux divers aménagements nécessités par la régularisation du terrain. Sa nef plus large que profonde contraste fortement avec le chœur à chevet plat qui regarde vers l'est. Si le temple n'est pas visible depuis la Grand-Rue, sa silhouette marque en revanche fortement l'entrée du bâti depuis la route des Clos. A son clocher répond la flèche très élancée de la tourelle d'escalier posée contre la façade arrière de la maison Chambrier-Manuel. Le temple et la Maison de Commune possèdent chacun un perron qui leur donne accès depuis l'ouest. Ces escaliers mettent en évidence le relief accentué du carrefour supérieur.

La rue des Epancheurs, modelée sur la rive du lac, est ponctuée à ses extrémités par deux places qui occasionnent de brusques décrochements de plan. Ces retraits animent vigoureusement la rangée amont, alors que la rangée aval affiche un alignement parfait. A l'ouest, la plus petite des deux places, de plan presque carré, est dominée par la cure (1.0.13) avec hautes fenêtres cintrées à tablettes moulurées. La rangée inférieure de la rue est scandée par trois échappées qui ouvrent l'espace plus ou moins largement vers le sud. Ces anciens ports – port de la Côte, port au vin et petit port – servent désormais de liaison avec la route du Lac construite en 1892.

Le château et la place des Epancheurs, le quartier de la Bâla

Ces deux ensembles juxtaposés occupent le cône de déjection du ruz Chatru (0.0.1) qui détermine leur organisation dans une large mesure.

L'ensemble du château (0.1) se trouve à l'est du ruisseau qui matérialise la deuxième ligne de force verticale du site. En partie masqués au sud et à l'est par des arbres, mais bien visibles depuis les vignes qui les ceignent en amont, cet édifice et ses annexes (0.1.1) se rangent le long du ruisseau (0.1.2), dans l'étroit espace délimité par le chemin partiellement pavé qui traverse la propriété, marqué à chacune de ses extrémités par un portail. Le château proprement dit, coiffé d'un haut toit à demi-croupes avec épis de faîte, se tient en position frontale : deux tourelles complètent sa silhouette, la plus basse enjambant le ruisseau. Sa façade-pignon, transformée dans le dernier

quart du 17^e siècle, arbore un style classique qui lui donne beaucoup de noblesse. Elle est mise en valeur par la place des Epancheurs (0.1.4) occupée en aval du château par un petit jardin public planté d'un cèdre et orné d'un puits. Au centre de la place aménagée en parking, une allée de tilleuls matérialise encore le chemin qui reliait le périmètre principal au quartier de la Bâla. Son tracé en diagonale reflète la configuration de l'ancien cône de déjection.

A l'ouest du ruz Chatru, le quartier de la Bâla apparu au 16^e siècle (0.2) fait figure de faubourg. Par son parcellaire en lanières, ce petit tissu composé de maisons à façade-gouttereau s'apparente au périmètre principal. Mais son implantation sur le cône de déjection du ruisseau lui donne une configuration personnelle : longueur inégale des deux rangées et arrondi qui s'accroît dans la partie ouest de l'ensemble où les maisons enchaînent plusieurs retraits d'alignement. L'entrée depuis le périmètre principal est marquée par un effet de porte (0.2.1) entre une maison à toit Mansart et une ancienne auberge à pignon frontal abrité sous un avant-toit à berceau. Cette dernière domine les autres maisons de la rangée sud, toutes à deux niveaux et fort modestes. Plusieurs vestiges remontant aux 16^e et 17^e siècles sont visibles notamment du côté amont de la chaussée : l'ancienne maison de Bonstetten a conservé intact son riche décor Renaissance, alors que la bâtisse située au milieu de la rangée est flanquée d'une tourelle d'escalier. Les jardins potagers ou d'agrément à l'arrière des maisons du rang aval présentent un arrondi qui rappelle l'ancien tracé de la rive. Jadis ouverts sur le lac, ils se heurtent désormais à un épais cordon de végétation.

Le quartier axé sur la route du Lac

Le périmètre greffé sur la route cantonale (2) s'étire sur quelques 400 mètres. Sa structure partagée en deux pôles relativement espacés – l'un en aval de la route et dans le prolongement du quartier de la Bâla, l'autre en amont de la route et dans le prolongement du périmètre principal – s'explique par le resserrement de l'ancienne rive au nord-est. On notera d'ailleurs le rétrécissement progressif des parcelles du rang sud, adaptées au cône de déjection. Reliés spatialement par un alignement de tilleuls (2.0.4), les deux pôles forment une entité cohérente en raison de leur structure

et de leur substance comparables. Huit villas locatives de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle s'y succèdent en ordre discontinu, mais régulier, au milieu de jardins plantés d'arbres et le plus souvent entourés de murets et de haies. Par leurs matériaux contrastés – maçonnerie crépie, calcaire jaune, pierre blanche, briques, bois – et leurs silhouettes complexes – avant-corps accentués par des pignons ornementaux, lucarnes, vérandas, terrasses – ces bâtisses composent un tissu particulièrement animé. L'extrémité sud-ouest du périmètre est mise en exergue par un collège (2.0.1) également représentatif des premières années du 20^e siècle : son avant-corps à large pignon forme contrepoids au château.

Les environnements

L'hémicycle qui ceinture le village est occupé par des vignes (I) encore largement préservées. D'étroits chemins bordés de hauts murs structurent cet arrière-plan en renforçant ses qualités paysagères exceptionnelles. Une couronne de jardins et de vergers assure la transition entre le vignoble et les diverses composantes du bâti : ils sont généralement délimités par des murs qui prolongent parfois le parcellaire vers l'extérieur. A l'ouest du périmètre principal, un dense réseau de ruelles orientées parallèlement et perpendiculairement aux courbes de niveau – dénommées Grandes ou Petites Ruelles – regroupe les propriétés en clos.

Le premier plan du site (II) s'est profondément modifié au cours des années 1970. Atteignant jusqu'à 250 mètres de largeur, les rives sont parcourues par l'autoroute A5 (0.0.10) et par la ligne du tram Neuchâtel–Boudry (0.0.11). Devant le quartier de villas, l'aire de détente est une vaste pelouse légèrement ondulée qu'agrémentent des bosquets et un étang. Au sud-ouest, la plage débouche sur un port de plaisance (0.0.14). Une majestueuse allée de platanes en croissance libre (0.0.12) relie l'ancien port au vin au débarcadère, prolongeant en un geste fort la Grand-Rue en direction du plan d'eau.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

La maison Châtenay doit être enduite d'un crépi protecteur comme c'était le cas autrefois. Ses moellons apparents induisent un faux pittoresque.

Le double alignement d'arbres qui sert de liaison entre la rue des Epancheurs et la Bâla pourrait être complété là où des vides sont apparus.

L'intégrité du vignoble qui fonde l'identité du village doit être maintenue de la manière la plus stricte possible. Les habitations individuelles ou collectives qui s'y sont introduites (0.0.2) génèrent un mitage dépréciatif.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

XX/	Qualités de la situation
-----	--------------------------

Remarquables qualités de situation sur la rive nord-ouest du lac de Neuchâtel. Effet de silhouette depuis le haut des vignes particulièrement saisissant, dans le sens où l'on perçoit avec clarté la distribution précise des éléments verticaux aux articulations principales du village.

XXX	Qualités spatiales
-----	--------------------

Excellentes qualités spatiales en raison de la partition du bâti en quatre composantes imbriquées les unes dans les autres. Structure particulièrement dense du périmètre principal, accentuée à ses articulations principales par des placettes de formes variées, et valorisée par des effets de perspective orientés vers des bâtiments particuliers. Organisation du quartier de la Bâla et de l'ensemble du château sur un ancien cône de déjection. Structure discontinue du quartier le plus récent, axé sur la route cantonale.

XXX	Qualités historico-architecturales
-----	------------------------------------

Excellentes qualités historico-architecturales en raison de la cohérence et de la très bonne conservation des maisons vigneronnes bâties du 16^e au 19^e siècle,

dont de nombreuses maisons patriciennes à décor varié. Présence d'un temple plusieurs fois transformé, d'un château du 16^e siècle – qui compte parmi les meilleurs exemples du Littoral neuchâtelois – et d'un quartier de villas locatives avec collèges du tournant des 19^e et 20^e siècles.

A Autre qualité

Stations lacustres du Néolithique et de l'âge du Bronze.

2^e version 11.2007/job

Films n° 573, 11127 (1976);
3864, 3865 (1979);
Photos digitales (2008)
Photographe: Aline Henchoz

Coordonnées de l'Index des localités
557 316/203 020

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse